

STAGE

« (Re)prendre la main et la parole en CA »

DGH – TRMD

COLLÈGES

Collèges 59-Métropole lilloise	Collèges 62-Arras
Jeudi 10 janvier 2019 9h00 à 17h00	Vendredi 11 janvier 2019 9h00 à 17h00
Collège Boris Vian 2 rue Romain Rolland - CROIX	Lieu à définir

Comprendre et agir sur :

- la dotation horaire (DGH)
- la répartition des moyens d'enseignement (TRMD)

Les dotations des établissements scolaires arrivent dans nos établissements en janvier ; elles conditionnent les choix pédagogiques et les créations et suppressions de postes pour l'année suivante.

- ▶ Comment peser sur le Conseil d'administration pour faire entendre la voix des personnels ?
- ▶ Comment agir avec les collègues en toute transparence et organiser la mobilisation en cas de suppressions ou de compléments de service ?

Il est essentiel que dans tous les CA, les élus maîtrisent le fonctionnement de ces documents et soient prêts à intervenir pour dénoncer l'insuffisance des dotations ou les choix de répartition présentés par les chefs d'établissement ou pour faire des contre-propositions.

Les stages syndicaux sont ouverts à tous. L'autorisation d'absence pour y participer est de droit. N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués.

Pour participer à ce stage : il faut déposer votre demande d'autorisation d'absence de droit auprès de votre établissement avant le 10 décembre 2018 ([modèle à compléter](#)).

Puis, vous inscrire auprès du SNES de Lille (voir ci-dessous)

Inscription :



[formulaire](http://www.lille.snes.edu/) d'inscription en ligne
www.lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu